



## Communiqué de presse

Paris, le 03 Juillet 2019

**Ce mercredi 3 juillet, Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, a lancé la mission confiée à Myriam El-Khomri sur l'attractivité des métiers du grand âge.**

**A l'occasion du discours de politique générale prononcé le 12 juin devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre a rappelé l'inscription d'une réforme du grand âge et de l'autonomie au programme de travail du Gouvernement pour l'année 2019. Le Gouvernement s'engage dans la voie d'une réforme historique et très attendue du système de prise en charge des personnes âgées, avec pour objectif de poser les bases du système de demain tout en répondant aux urgences d'aujourd'hui. Un projet de loi sera présenté à l'automne.**

Parmi les axes majeurs de la réforme figurera la revalorisation des métiers du grand âge. Environ 830 000 personnes travaillent actuellement auprès des personnes âgées en perte d'autonomie. Du fait de la seule évolution démographique, ce nombre devrait augmenter d'environ 20 % d'ici 2030, sans tenir compte des hausses des effectifs qui seront nécessaires pour améliorer la qualité des prises en charge. Or, aujourd'hui, les structures, à domicile comme en établissement, peinent à recruter et à fidéliser leur personnel.

Myriam El-Khomri, qui a exercé les fonctions de maire adjointe de Paris, de secrétaire d'Etat à la politique de la ville et de ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, a accepté d'assurer cette mission auprès d'Agnès Buzyn. Son parcours personnel, sa connaissance fine du champ social et l'intensité reconnue de son engagement personnel en faveur de l'amélioration des conditions de travail seront des atouts indispensables au chantier majeur qui s'engage.

Myriam El-Khomri devra donc identifier les leviers permettant d'attirer davantage de jeunes et de personnes éloignées de l'emploi vers les métiers du grand âge. Un travail de fond sur la polyvalence des formations et des compétences sera également mené, pour renforcer l'attractivité des métiers et pour mieux répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Il s'agira donc d'examiner les modalités d'un décloisonnement entre les établissements et les services à domicile, tout en intégrant la prévention dans les formations comme dans les pratiques.

Cette mission s'inscrit à la fois dans un agenda resserré, puisque des premières orientations devront être présentées dès l'automne, mais aussi sur le temps long, Myriam El-Khomri devant proposer un mode d'organisation pérenne pour que le sujet des métiers du grand âge soit mieux piloté, en concertation avec les parties prenantes concernées.

Contact presse : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

tél. 01 40 56 60 60

